

Image not found or type unknown



Resilier une prevoyance

Par **MINANGA**, le **13/08/2020** à **08:53**

Bonjour,rrnrIl y a dix ans, j'ai souscrit une assurance "pack" auto entrepreneurs. Mon entreprise a bougé avec moi (donc, je me suis séparé de la RC, de l'habitation et de la multirisque). Il ne reste plus que la prévoyance.rrnrOn me dit que, pour la résilier, il faudrait l'arrêt de mon entreprise. De plus, quand je demande une copie de mon contrat on m'explique que c'était avant la numerisation donc "il faudrait faire des recherches". Vous comprenez bien que depuis y a en eu. Je trouve cela tres limite, sont il dans leur droit ?rrnrMerci et cordialement.

Par **chaber**, le **13/08/2020** à **16:32**

BonjourrrnrQuel type de prévoyance?rrnrNormalement tout contrat d'assurance est résiliable à l'échéance moyennant préavis d'au moins 2 mois